

La Tuile - un rêve réalisé

« Si quelqu'un rêve seul, ce n'est qu'un rêve. Si beaucoup rêvent ensemble, c'est le début d'une nouvelle réalité. » Ces mots, attribués à l'artiste autrichien Friedensreich Hundertwasser, illustre fort bien ce que signifiait et ce que signifie pour moi l'engagement pour et avec La Tuile.

En automne 1990 – je venais de terminer mes études en travail social et d'obtenir un poste au sein du service social de la fondation « Le Tremplin » - j'ai appris par une de mes collègues l'existence d'un « groupe sleep-in ». Ce groupe réunissait des personnes de deux centres de loisirs de Fribourg, du centre d'étudiants Rue Fries, une étudiante en travail social, des représentants du centre Release et du foyer pour toxicomanes « Le radeau » ainsi qu'un habitant d'une maison squattée à l'avenue de Beauregard. Ce groupe se donnait pour but de créer une structure d'accueil de nuit pour les personnes en détresse. Sous l'égide de mon prédécesseur au Tremplin, deux sondages avaient été effectués : l'un pour évaluer la nécessité d'une telle structure auprès des institutions sociales du canton de Fribourg et l'autre auprès des « sleep-ins » en Suisse pour connaître les expériences faites par les autres villes pertinentes pour la réalisation d'une future variante fribourgeoise.

Motivé à l'idée de faire plus que du travail individuel avec mes clients toxicomanes, c'était avec grand plaisir que j'ai accepté de participer, au nom de mon employeur, à ce groupe. En hiver 1990/91, nous avons effectué des visites dans plusieurs centres d'hébergement qui avaient répondu à notre enquête. Peu après, nous avons décidé de rédiger un dossier et de nous organiser en association. Pourquoi l'avons-nous nommée « la Tuile » ? J'ai fait diverses propositions au groupe de travail. Mais j'aimais mieux le nom choisi par la suite. La Tuile symbolise ce que nous voulions créer : un répit, bien que partiel (et temporaire). En plus, l'appellation « Tuile », également synonyme de malchance, correspond bien à la situation des personnes pour lesquelles nous voulions la créer. Qui dit association, dit statuts. Et ce n'était personne d'autre que Maître Bruno Kaufmann (membre du comité de la première heure et toujours fidèle au poste !) qui a consenti à nous aider pour la rédaction de nos futurs statuts. La Tuile étant elle-même sans abri à l'époque, il nous a même

invités dans sa cuisine pour les rédiger. Pour une association, il faut un président, et c'est ce que mes collègues du groupe de travail m'ont demandé de devenir.

J'ai vu de près les problèmes de certains de mes clients au Tremplin et je me souvenais encore bien de certaines situations difficiles que j'ai dû gérer auparavant, travaillant de 1988 à 1990 au service de tutelles et curatelles de la ville de Fribourg. L'asile de nuit en Neuve-Ville venait de fermer, et l'auberge de jeunesse n'était guère une bonne alternative. En plus, j'étais convaincu que – pour un assistant social – il ne suffisait pas de soigner les plaies de la société uniquement au niveau individuel et de se résigner à voir toujours et encore les mêmes plaies rouvertes. Le but de la Tuile était et est toujours de donner aux usagers la possibilité d'améliorer leur situation en leur offrant un répit, une « sécurité temporaire » - comme le formulèrent plus tard les évaluateurs de l'université de Fribourg - pour qu'un avenir meilleur puisse s'ouvrir à eux.

Mais le chemin pour y arriver était long. Après la fondation de l'association, le 12 mars 1991, notre enthousiasme et notre conviction restaient longtemps les seuls outils pour bâtir le centre d'hébergement d'urgence. Bien qu'un budget annuel ait été établi et nos besoins en locaux clairement définis, moyens et maison faisaient longtemps défaut. Mais à l'image de la solidarité que le projet de la Tuile voulait instaurer avec les personnes sans abri, nous avons nous-mêmes pu sentir dans la population fribourgeoise une solidarité grandissante au cours des mois. De plus, la plupart des médias fribourgeois nous témoignaient un intérêt bienveillant. De cette année 1991, où on cherchait urgemment maison et argent, date mon premier contact avec Eric Mullener, directeur actuel de « La Tuile ». Il travaillait au bureau du logement rattaché au service des réfugiés de la Croix-Rouge fribourgeoise. Toute de suite, j'ai senti qu'Eric était convaincu de notre cause et, si je ne m'abuse, nous lui devons la première Tuile à la Route de Bourguillon, gérée par la Croix-Rouge fribourgeoise. C'était un ancien foyer pour requérants d'asile qui nous a été proposé au printemps 1992.

En ce qui concerne les moyens financiers, la ville de Fribourg refusait d'entrer en matière. En effet, notre projet semblait faire concurrence au foyer St. Louis, nouvellement ouvert et muni d'un « local pour sans-abris » non surveillé. Ce n'était

qu'après un cas d'overdose mortel dans ce local en 1994 que la ville a décidé de le fermer et de dorénavant subventionner la Tuile.

Madame Ruth Lüthi, bien des mois avant d'être élue conseillère d'Etat, à la fin de l'année 1991, était un membre de la première heure de notre association. A la direction de la santé publique et des affaires sociales, elle a continué à nous soutenir selon ses possibilités qui, du point de vue du jeune militant que j'étais, n'étaient de loin pas suffisantes. Aujourd'hui, je suis persuadé qu'elle a fait tout ce qu'elle pouvait pour la cause des sans-abris et je continue de lui être reconnaissant pour son soutien et sa fidélité. En effet, grâce au soutien du canton, nous avons pu bénéficier d'autres aides financières, notamment de la loterie romande et de l'Office fédéral de la santé publique. Caritas Fribourg et Caritas Suisse ont également soutenu notre action, autant financièrement que par l'engagement au sein du comité.

Ainsi, le 26 octobre 1992, tout était réuni pour ouvrir à la Route de Bourguillon 1, le centre d'hébergement d'urgence La Tuile. Les conditions dans lesquelles se trouvait l'association étaient toujours précaires. Le personnel d'accueil devait travailler pour une rémunération de 100 francs pour un service de nuit de 14 heures. Les finances dont nous disposions ne permettaient, dans un premier temps, qu'un fonctionnement de quelques mois et rendaient une fermeture estivale inévitable. Mais – et je crois pouvoir l'écrire pour l'ensemble des collaborateurs et pour le comité de l'époque - nous nous sommes sentis portés par un énorme élan, né de notre conviction de nous investir pour une très juste cause. Nous avons tous eu le privilège de participer à la réalisation de quelque chose qui, dans l'appréciation de certains, devait être « mort dans l'œuf » et qui a vu le jour malgré maintes difficultés.

Les débuts du centre d'hébergement d'urgence n'étaient pas du tout faciles. A la précarité financière venaient s'ajouter les différences d'interprétation du concept d'exploitation entre certains collaborateurs. Le regard extérieur et la médiation assumée par nos évaluateurs de la chaire de travail social, menée par le professeur Peter Sommerfeld, étaient pour beaucoup dans le fait que nous avons pu bien passer ce premier cap après l'ouverture.

Les années 1993 à 1996 étaient marquées par une consolidation de l'offre de la Tuile et de sa base financière. C'était aussi le début d'un soutien fidèle de la part de la communauté Emmaüs, qui par sa mission connaît très bien les soucis des démunis et des exclus.

Le comité et, en particulier, le président devaient s'occuper de la gestion opérationnelle de l'institution, ce qui n'était à long terme pas compatible avec le statut avant tout stratégique de cet organe de l'association. Ainsi, après une restructuration de l'institution, une adaptation des statuts et un processus de sélection minutieux, nous avons engagé en 1996 trois responsables à temps partiel auxquels nous avons pu promettre un salaire minuscule en échange d'un grand engagement pour une cause juste et nécessaire : Ruth Moehr pour le personnel, Elisabeth Maret pour les relations publiques et Eric Mullener pour les finances.

Bien entendu, les responsables ont continué de travailler comme personnes d'accueil afin d'être parfaitement au courant de l'institution qu'ils devaient représenter ou défendre. L'engagement d'une responsable des relations publiques dans une institution sociale n'était pas coutume à l'époque. La professionnalisation rapide de nos moyens de communication qu'Elisabeth avait entreprise peu après son engagement nous a prouvé que nous avons pris la bonne option. Et avec Eric Mullener comme chef des finances, la consolidation de notre situation financière avançait à grands pas.

Vers la fin des années 1990, mon départ devenait imminent. Pas uniquement parce que j'avais trouvé un nouvel emploi qui m'a fait déménager à Berne ; mais, il me semblait aussi que le président fondateur devait lâcher prise afin de permettre à la Tuile de se développer selon les nouveaux besoins. Avec un nouveau concept et la pérennisation par un mandat de prestation du canton de Fribourg en vue, j'ai pu passer le témoin le 25 novembre 1999 à Corinne Siffert, qui a conduit l'association avec grande habileté dans le nouveau millénaire.

Dans mon nouvel emploi comme chef de projet auprès de l'Office fédéral de la santé publique à Berne, j'ai pu participer à des projets nationaux d'aide aux personnes toxicomanes. J'ai découvert alors la valeur, énorme, de tout ce que j'ai pu apprendre

pendant mes 10 ans à la Tuile. La Tuile est restée pour moi jusqu'à aujourd'hui le modèle d'une gestion de projet réussie. Et ce projet était avant tout réussi parce que son but était... juste.

Aujourd'hui peut-être encore plus qu'à la fin du vingtième siècle, je ressens une énorme gratitude d'avoir pu être parmi ceux qui ont cru à l'idée de la Tuile et qui ont rendu possible la réalisation de ce rêve qui n'est pas moins que le petit frère du grand rêve de la solidarité et de l'humanisme.

Martin Hošek, D^r ès lettres, Président fondateur de l'association de la Tuile 1991-1999,